

PAYS-BAS : VICTOIRE DES LIBÉRAUX AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Raymond Van der Putten

Le VVD (libéraux-conservateurs) et D66 (sociaux-libéraux) ont été les grands gagnants des élections législatives du 17 mars 2021, remportant, respectivement, 35 et 23 sièges. Le CDA (chrétiens-démocrates), en revanche, a essuyé de lourdes pertes.

La droite populiste a gagné un peu de terrain, le repli du PVV (Parti pour la liberté) ayant été compensé par une forte avancée du FvD (Forum pour la démocratie), qui a fait campagne contre les mesures de confinement.

Les partis de gauche ont déviissé, passant de 37 sièges dans le Parlement précédent à 26 à peine aujourd'hui. Le recul des Verts est particulièrement surprenant au regard de l'importance des questions environnementales pour l'électorat néerlandais.

Le pays traverse sa pire crise depuis la Seconde Guerre mondiale de sorte que la formation d'un nouveau gouvernement stable est particulièrement souhaitable. Au vu des résultats des élections, la période de constitution d'un gouvernement pourrait être relativement courte surtout si le CDA accepte de s'allier au VVD et à D66. Le Premier ministre, Mark Rutte, s'est déjà prononcé en faveur d'une telle coalition.

PRINCIPAUX PARTIS À L'ISSUE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Parti	Nombre de sièges à la 2 ^e chambre			
		2017	2021	
VVD	Partie pour la liberté et la démocratie	Libéraux-conservateurs	33	35
D66	Démocrates 1966	Social-libéraux	19	23
PVV	Parti pour la liberté	Droite populiste	20	17
CDA	Appel des chrétiens-démocrates	Chrétiens-démocrates	19	15
PvdA	Parti travailliste	Sociaux-démocrates	9	9
SP	Parti socialiste	Extrême gauche	14	9
FvD	Forum pour la démocratie	Droite populiste	2	8
GL	Vert-Gauche	Environnementalistes	14	8
PvdD	Parti des animaux	Droits des animaux	5	6
CU	Union chrétienne	Protestants	5	5
Autres			10	16
Total			150	150

SOURCE : RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES DE L'AGENCE DE PRESSE ANP

Les partis libéraux remportent les élections législatives

Les libéraux ont été les grands gagnants des législatives du 17 mars dernier aux Pays-Bas. Avec trente-cinq sièges, le VVD (libéraux-conservateurs), dirigé par le Premier ministre, Mark Rutte, reste le plus grand parti du pays. Cette victoire est, dans une large mesure, à mettre au crédit de la gestion de la crise du coronavirus par celui-ci. Grâce à des mesures de confinement assez légères, l'économie des Pays-Bas a fait mieux que les pays voisins. En 2020, elle s'est contractée de 3,8 %, contre 4,9 % en Allemagne, 6,4 % en Belgique et 8,2 % en France. La bonne santé des finances publiques n'y est pas étrangère. Elle a, en effet, permis au gouvernement de disposer d'une plus grande marge de manœuvre budgétaire pour atténuer l'impact des mesures de confinement. Cependant, le bilan sanitaire, proche de celui de la France, a été bien pire qu'en Allemagne.

Le très bon score de D66 (sociaux-libéraux), partenaire du VVD de Mark Rutte au sein de la coalition sortante, a créé la vraie surprise de ce scrutin. Ces derniers mois, des sondages prévoiaient des pertes sévères pour cette formation, emmenée par Sigrid Kaag, ministre du Commerce extérieur. Mais au cours de la dernière semaine, celle-ci a su, grâce à ses qualités de débattrice, redresser la barre. Finalement, D66 a remporté 23 sièges, ce qui est très proche de son meilleur résultat obtenu en 1994 (24 sièges).

Le CDA (chrétiens-démocrates), l'autre grand parti de la coalition, a, en revanche, sensiblement décliné. Ce résultat s'explique en partie par l'impréparation de son chef, le ministre des Finances Wopke Hoekstra, qui a remplacé, au dernier moment, Hugo de Jonge, leader désigné et ministre

ÉTUDES **E**CONOMIQUES



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

de la Santé, trop pris par la gestion de la crise du coronavirus. De plus, de nombreux électeurs traditionnels du CDA ont estimé que le ministre des Finances était trop proche du Premier ministre et qu'il n'avait pas la fibre sociale des chrétiens-démocrates.

Les partis à l'extrême-droite du spectre politique ont fait légèrement mieux que lors du scrutin de 2017. Le PVV, au programme anti-immigration, a perdu trois sièges, mais avec 17 sièges au sein du nouveau Parlement, il reste le troisième parti du pays. La campagne menée par le Forum pour la démocratie (FvD), l'autre grand parti populiste, contre la politique du gouvernement face au coronavirus, a été payante. Le FvD a obtenu 8 sièges, 6 de plus que dans le Parlement précédent.

En revanche, les partis de gauche ont essuyé de sérieux revers, passant de 37 sièges dans l'assemblée sortante, à 26 à peine à présent. Les travaillistes (PvdA, sociaux-démocrates) ont tout juste réussi à conserver leur maigre score de neuf sièges obtenus en 2017. Le parti s'attendait à de bien meilleurs résultats après ses excellentes performances lors du dernier scrutin européen, mais le scandale lié aux fausses accusations de fraude aux allocations familiales, révélée deux mois avant les élections, l'a sérieusement éclaboussé. Les écologistes de la Gauche verte (GL) et les radicaux de gauche (SP) ont aussi subi de lourdes pertes. Le repli du parti GL est d'autant plus surprenant que les questions environnementales revêtent une grande importance pour l'électorat néerlandais. De nombreux électeurs, vraisemblablement déçus de voir GL choisir les bancs de l'opposition après les gains impressionnants de 2017, ont peut-être estimé qu'il valait mieux donner leur voix à D66 pour une politique environnementale efficace¹.

Enfin, nombre de nouvelles formations feront leur entrée au Parlement. La première participation la plus remarquée est celle de Volt, parti social-libéral paneuropéen, qui a raflé trois sièges.

Et maintenant ?

Il appartient à présent au Parlement de décider des prochaines étapes. La présidente de la seconde chambre (ou Chambre des représentants) a déjà nommé deux « éclaireurs », un membre du VVD et un de D66, afin d'explorer les possibilités de formation d'une majorité de gouvernement. Le choix le plus évident est le maintien de l'ancienne coalition. Avec ses 73 députés, il manquerait trois sièges à une coalition entre le VVD, le D66 et le CDA pour avoir la majorité au Parlement². Le soutien d'une quatrième formation sera donc nécessaire. Le nouveau parti Volt semble être un choix évident. Les éclaireurs pourraient également examiner la possibilité d'un gouvernement formé des partis de gauche, soit une coalition dite « pourpre ». Une alliance entre le VVD, D66, le PvdA et GL permettrait de réunir 75 sièges au Parlement.

Ces deux options de coalition posent néanmoins un léger problème : le gouvernement n'aura pas la majorité à la première chambre, le Sénat. Ce dernier n'est pas habilité à révoquer le gouvernement, mais il peut faire obstacle à un important projet de loi. La composition de la première chambre sera modifiée en 2023, après les élections des conseils provinciaux.

L'autre problème, plus sérieux, est celui de la réticence possible du CDA et des partis de gauche à rejoindre l'alliance en raison de leurs résultats décevants. Ces formations doivent examiner quels risques comporterait une participation à la coalition ou, a contrario, le maintien de leur marginalisation. Finalement, les partis de gouvernement traditionnels, comme le CDA ou le PvdA, ont tout à gagner à rejoindre un nouveau gouvernement. En effet, en restant sur les bancs de l'opposition, leurs principaux responsables politiques ne seront plus sous les feux des projecteurs, comme c'est le cas lorsque l'on détient un portefeuille ministériel. De même, la Gauche verte (GL) pourrait avoir intérêt à rejoindre l'alliance, dans la mesure où elle pourrait peser davantage sur les questions environnementales qu'en restant dans l'opposition. Au soir de l'élection, le Premier ministre sortant a déclaré qu'il préférerait maintenir la coalition avec les chrétiens-démocrates, plus proches de lui sur le plan politique.

Les deux éclaireurs devraient rendre compte de leurs conclusions au Parlement, au plus tard, le 30 mars. Le 31 mars, la chambre nouvellement élue se réunira pour la première fois. Principaux points inscrits à l'ordre du jour : discussion du rapport des éclaireurs et nomination d'un ou deux « informateurs ». Ces derniers sont normalement des responsables politiques chevronnés appartenant aux principaux partis concernés par la formation du gouvernement. Leur tâche consiste à trouver un accord de coalition. Une fois cet accord conclu, le roi nommera le formateur, qui sera chargé de choisir les ministres du nouveau gouvernement.

La période de formation d'un gouvernement peut durer très longtemps. En 2017, il a fallu en tout 225 jours, un record historique. Cependant, comme le pays traverse la pire crise qu'il ait connue depuis la Seconde Guerre mondiale, il est hautement souhaitable qu'un gouvernement stable soit rapidement trouvé. Compte tenu des résultats des élections, la période de formation du nouveau gouvernement pourrait être relativement courte, en particulier, si le CDA accepte de le rejoindre.

Le programme du gouvernement dépend des partis membres de la coalition. Une chose est sûre : la nouvelle coalition poursuivra une politique budgétaire prudente, une fois que la reprise sera bien engagée. Les règles budgétaires, qui étaient en place avant la crise, seront probablement rétablies pour abaisser la dette publique. La crise actuelle aura montré à tous l'intérêt d'avoir des finances publiques en bonne santé.

La montée en puissance des sociaux-libéraux de D66 devrait également se faire sentir. Le nouveau gouvernement sera probablement plus pro-européen. Cependant, compte tenu de l'électorat de son parti et de la pression de la droite populiste, Mark Rutte devrait rester un redoutable négociateur à Bruxelles. Par ailleurs, l'accent sera davantage mis sur les politiques climatiques, l'éducation et la justice sociale, autant de thèmes chers à D66.

raymond.vanderputten@bnpparibas.com

¹ Le Bureau central du Plan (CPB) a analysé les conséquences budgétaires et économiques des programmes électoraux. Selon ses calculs, ceux de GL et de D66 sont les mieux à même de réduire les émissions de CO₂.

² L'Union chrétienne ne rejoindra probablement pas le nouveau gouvernement.



RECHERCHE ÉCONOMIQUE GROUPE

William De Vijlder
Chef économiste

+33 1 55 77 47 31 william.devijlder@bnpparibas.com

ÉCONOMIES AVANCÉES ET STATISTIQUES

Jean-Luc Proutat

États-Unis, Royaume-Uni - Resp. scénario économique, support au réseau France

+33 1 58 16 73 32 jeanluc.proutat@bnpparibas.com

Hélène Baudchon

France - Marché du travail

+33 1 58 16 03 63 helene.baudchon@bnpparibas.com

Louis Boisset

Japon - Banque centrale européenne, synthèses conjoncturelles zone euro

+33 1 57 43 02 91 louis.boisset@bnpparibas.com

Frédérique Cerisier

Zone euro (gouvernance et finances publiques), pays nordiques

+33 1 43 16 95 52 frederique.cerisier@bnpparibas.com

Guillaume Derrien

Italie, Espagne, Portugal - Commerce international

+33 1 55 77 71 89 guillaume.a.derrien@bnpparibas.com

Raymond Van Der Putten

Allemagne, Pays-Bas, Autriche, Suisse - Énergie, climat

+33 1 42 98 53 99 raymond.vanderputten@bnpparibas.com

Tarik Rharrab

Statistiques

+33 1 43 16 95 56 tarik.rharrab@bnpparibas.com

ÉCONOMIE BANCAIRE

Laurent Quignon

Responsable

+33 1 42 98 56 54 laurent.quignon@bnpparibas.com

Laure Baquero

+33 1 43 16 95 50 laure.baquero@bnpparibas.com

Céline Choulet

+33 1 43 16 95 54 celine.choulet@bnpparibas.com

Thomas Humblot

+33 1 40 14 30 77 thomas.humblot@bnpparibas.com

ÉCONOMIES ÉAÉMERGENTES ET RISQUE PAYS

François Faure

Responsable, Argentine

+33 1 42 98 79 82 francois.faure@bnpparibas.com

Christine Peltier

Adjointe - Grande Chine, Vietnam, Afrique du Sud

+33 1 42 98 56 27 christine.peltier@bnpparibas.com

Stéphane Alby

Afrique francophone

+33 1 42 98 02 04 stephane.alby@bnpparibas.com

Stéphane Colliac

Turquie, Ukraine, Europe centrale

+33 1 42 98 26 77 stephane.colliac@bnpparibas.com

Perrine Guerin, Sara Confalonieri

Afrique lusophone et anglophone

+33 1 42 98 43 86 perrine.guerin@bnpparibas.com

Pascal Devaux

Moyen-Orient, Balkans

+33 1 43 16 95 51 pascal.devaux@bnpparibas.com

Hélène Drouot

Corée, Thaïlande, Philippines, Mexique, pays andins

+33 1 42 98 33 00 helene.drouot@bnpparibas.com

Salim Hammad

Amérique latine

+33 1 42 98 74 26 salim.hammad@bnpparibas.com

Johanna Melka

Inde, Asie du Sud, Russie, CEI

+33 1 58 16 05 84 johanna.melka@bnpparibas.com

CONTACT MEDIA

Michel Bernardini

+33 1 42 98 05 71 michel.bernardini@bnpparibas.com



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

RECHERCHE ÉCONOMIQUE GROUPE



CONJONCTURE

Analyse approfondie de sujets structurels ou d'actualité



EMERGING

Analyses et prévisions sur une sélection d'économies émergentes



PERSPECTIVES

Analyses et prévisions des principaux pays, développés et émergents



ECOFASH

Un indicateur, un évènement économique majeur. Le détail ...



ECOWEEK

L'actualité économique de la semaine et plus...



ECOTV

Tous les mois, nos économistes décryptent l'actualité économique, en images



ECOTV WEEK

Quel est l'évènement de la semaine ? La réponse dans vos deux minutes d'économie



EN ÉCO DANS LE TEXTE

Le podcast de l'actualité économique

Les informations et opinions exprimées dans ce document ont été obtenues de, ou sont fondées sur des sources d'information publiques réputées fiables, mais BNP Paribas ne garantit, expressément ou implicitement, ni leur exactitude, ni leur exhaustivité, ni leur mise à jour. Ce document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres ou autres placements. Il ne constitue ni du conseil en investissement, ni de la recherche ou analyse financière. Les informations et opinions contenues dans ce document ne sauraient dispenser l'investisseur d'exercer son propre jugement ; elles sont par ailleurs susceptibles d'être modifiées à tout moment sans notification et ne sauraient servir de seul support à une évaluation des instruments éventuellement mentionnés dans le présent document. Toute éventuelle référence à une performance réalisée dans le passé ne constitue pas une indication d'une performance future. Dans toute la mesure permise par la loi, aucune société du Groupe BNP Paribas n'accepte d'être tenue pour responsable (y compris en raison d'un comportement négligent) au titre de pertes directes ou découlant indirectement d'une utilisation des informations contenues dans ce document ou d'une confiance accordée à ces informations. Toutes les estimations et opinions contenues dans ce document reflètent notre jugement à la date de publication des présentes. Sauf indication contraire dans le présent document, il n'est pas prévu de le mettre à jour. BNP Paribas SA et l'ensemble des entités juridiques, filiales ou succursales (ensemble désignées ci-après « BNP Paribas »), sont susceptibles d'agir comme teneur de marché, d'agent ou encore, à titre principal, d'intervenir pour acheter ou vendre des titres émis par les émetteurs mentionnés dans ce document, ou des dérivés y afférents. BNP Paribas est susceptible notamment de détenir une participation au capital des émetteurs ou personnes mentionnés dans ce document, de se trouver en position d'acheteur ou vendeur de titres ou de contrats à terme, d'options ou de tous autres instruments dérivés reposant sur l'un de ces sous-jacents. Les cours, rendements et autres données similaires du présent document, y figurent au titre d'information. De nombreux facteurs agissent sur les prix de marché et il n'existe aucune certitude que les transactions peuvent être réalisées à ces prix. BNP Paribas, ses dirigeants et employés, peuvent exercer ou avoir exercé des fonctions d'employé ou dirigeant auprès de toute personne mentionnée dans ce document, ou ont pu intervenir en qualité de conseil auprès de cette (ces) personne(s). BNP Paribas est susceptible de solliciter, d'exécuter ou d'avoir dans le passé fourni des services de conseil en investissement, de souscription ou tous autres services au profit de la personne mentionnée aux présentes au cours des 12 derniers mois précédant la publication de ce document. BNP Paribas peut être partie à un contrat avec toute personne ayant un rapport avec la production du présent document. BNP Paribas est susceptible, dans les limites autorisées par la loi en vigueur, d'avoir agi sur la foi de, ou d'avoir utilisé les informations contenues dans les présentes, ou les travaux de recherche ou d'analyses sur le fondement desquels elles sont communiquées, et ce préalablement à la publication de ce document. BNP Paribas est susceptible d'obtenir une rémunération ou de chercher à être rémunéré au titre de services d'investissement fournis à l'une quelconque des personnes mentionnées dans ce document dans les trois mois suivant sa publication. Toute personne mentionnée aux présentes est susceptible d'avoir reçu des extraits du présent document préalablement à sa publication afin de vérifier l'exactitude des faits sur le fondement desquels il a été élaboré.

BNP Paribas est en France constituée en société anonyme. Son siège est situé au 16 boulevard des Italiens 75009 Paris. Ce document est élaboré par une société du Groupe BNP Paribas. Il est conçu à l'intention exclusive des destinataires qui en sont bénéficiaires et ne saurait en aucune façon être reproduit (en tout ou partie) ou même transmis à toute autre personne ou entité sans le consentement préalable écrit de BNP Paribas. En recevant ce document, vous acceptez d'être engagés par les termes des restrictions ci-dessus.

Pour certains pays de l'Espace Economique Européen :

Le présent document a été approuvé en vue de sa publication au Royaume-Uni par BNP Paribas Succursale de Londres. BNP Paribas Succursale de Londres est autorisée et supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudential et autorisée et soumise à une réglementation limitée par la Financial Services Authority. Nous pouvons fournir sur demande les détails de l'autorisation et de la réglementation par la Financial Services Authority.

Le présent document a été approuvé pour publication en France par BNP Paribas SA, constituée en France en société anonyme et autorisée par l'Autorité de Contrôle Prudential (ACP) et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Le siège social de BNP Paribas est situé au 16, boulevard des Italiens, 75009, Paris, France.

Le présent document est distribué en Allemagne par BNP Paribas Succursale de Londres ou par BNP Paribas Niederlassung Francfort sur le Main, une succursale de BNP Paribas S.A. dont le siège est situé à Paris, France. BNP Paribas S.A. Niederlassung Francfort sur le Main, Europa Allee 12, 60327 Francfort, est autorisée et supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudential et est autorisée et soumise à une réglementation limitée par le Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin).

Etats-Unis : le présent document est distribué par BNP Paribas Securities Corp., ou par une succursale ou une filiale de BNP Paribas ne bénéficiant pas du statut de broker-dealer au sens de la réglementation américaine. BNP Paribas Securities Corp., filiale de BNP Paribas, est un broker-dealer enregistré auprès de la Securities and Exchange Commission et est membre de la Financial Industry Regulatory Authority et d'autres bourses principales. BNP Paribas Securities Corp. n'accepte la responsabilité du contenu d'un document préparé par une entité non américaine du groupe BNP Paribas que lorsqu'il a été distribué à des investisseurs américains par BNP Paribas Securities Corp.

Japon : le présent document est distribué au Japon par BNP Paribas Securities (Japan) Limited, ou par une succursale ou une entité du groupe BNP Paribas qui n'est pas enregistrée comme une maison de titres au Japon, à certaines institutions financières définies par l'article 17-3 alinéa 1 du décret d'application de la Loi japonaise sur les instruments et marchés financiers. BNP Paribas Securities (Japan) Limited, est une maison de titres enregistrée conformément à la Loi japonaise sur les instruments et marchés financiers et est membre de la Japan Securities Dealers Association ainsi que de la Financial Futures Association du Japon. BNP Paribas Securities (Japan) Limited, Succursale de Tokyo, n'accepte la responsabilité du contenu du document préparé par une entité non japonaise membre du groupe BNP Paribas que lorsqu'il fait l'objet d'une distribution par BNP Paribas Securities (Japan) Limited à des entreprises basées au Japon. Certains des titres étrangers mentionnés dans le présent document ne sont pas divulgués au sens de la Loi japonaise sur les instruments et marchés financiers.

Hong-Kong : le présent document est distribué à Hong Kong par BNP Paribas Hong Kong Branch, filiale de BNP Paribas dont le siège social est situé à Paris, France. BNP Paribas Hong Kong Branch exerce sous licence bancaire octroyée en vertu de la Banking Ordinance et est réglementée par l'Autorité Monétaire de Hong Kong. BNP Paribas Hong Kong Branch est aussi une institution agréée réglementée par la Securities and Futures Commission pour l'exercice des activités réglementées de types 1, 4 et 6 [Regulated Activity Types 1, 4 et 6] en vertu de la Securities and Futures Ordinance.

Les informations contenues dans le présent document peuvent, en tout ou partie, avoir déjà été publiées sur le site

<https://globalmarkets.bnpparibas.com>

© BNP Paribas (2015). Tous droits réservés.

POUR RECEVOIR NOS PUBLICATIONS

ABONNEZ-VOUS SUR LE SITE ONGLET ABONNEMENT

[voir le site des études économiques](#)

ET

SUIVEZ-NOUS SUR LINKEDIN

[voir la page linkedin des études économiques](#)

OU TWITTER

[voir la page twitter des études économiques](#)



Bulletin édité par les Etudes Economiques - BNP PARIBAS
Siège social : 16 boulevard des Italiens - 75009 PARIS / Tél : +33 (0) 1.42.98.12.34
Internet : www.group.bnpparibas.com - www.economic-research.bnpparibas.com

Directeur de la publication : Jean Lemierre / Rédacteur en chef : William De Vijlder



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change